

JEKA

Unforgettable group journeys

RÈGLES DE VOYAGE ÉTÉ 2026



L'AUTRICHE- LECHTAL

JEKA vzw - Stationsstraat 75 - 1730 Asse // 02 230 84 55
info@jeka.be // www.jeka.be // BE0410 485 885

 [jeka.belgium](https://www.facebook.com/jeka.belgium)

 [jekavzw](https://www.instagram.com/jekavzw)

INTRODUCTION

Ces règles et informations utiles font partie intégrante du contrat de voyage à forfait.

Pour que les camps d'été se déroulent sans encombre, il est essentiel que votre groupe respecte les règles ci-dessous et que celles-ci soient connues de tous les accompagnateurs et participants.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p.2
Transport	p.3
Fiche de transport Autriche	p.3
Bagages	p.3
Règles relatives aux bus	p.3
Transport individuel	p.5
Hébergement	p.6
Règlement intérieur	p.6
Taxe de séjour	p.9
Restauration	p.10

**LISEZ ATTENTIVEMENT TOUTES LES RÈGLES
ET OFFREZ À VOTRE GROUPE UN SÉJOUR SANS SOUCIS...**

Vous trouverez toujours les dernières informations sur www.jeka.be

TRANSPORT

Fiche de transport Autriche

Aller	par jour
Départ	le matin entre 6 h et 9 h
Arrivée	vers 19 h
Retour	la nuit
Départ	le soir entre 17 h et 19 h
Arrivée	le matin
Transport individuel	Réduction de 100 € par personne

Dans l'offre JEKA, le transport en autocar est inclus dans le prix du camp. La répartition des places dans l'autocar et les heures de départ exactes te seront communiquées au plus tard deux semaines avant le départ. Tu trouveras ci-dessous les informations pratiques nécessaires pour préparer ton voyage.

Les bagages

Une seule **valise** ou un seul **sac à dos** de 20 kg maximum (80 x 70 x 30 cm) + un **bagage à main** de 3 kg maximum (20 x 30 x 30 cm) par personne sont autorisés. Le sac de couchage peut être transporté dans un sac séparé (de préférence pas un sac poubelle). Veuillez toutefois ne pas l'attacher à l'extérieur de la valise ou du sac à dos : cela complique l'empilage dans la soute du bus.

Pour 20 voyageurs, le groupe est autorisé à emporter **1 bagage collectif** (dimensions max. 100 x 55 x 45 cm) de 30 kg ; tout autre bagage sera refusé. Les bagages des personnes ne voyageant pas en autocar seront immédiatement refusés. Répartissez autant que possible les bagages collectifs entre les valises individuelles.

Pouvons-nous vous demander d'accorder une attention particulière aux dimensions et au poids des bagages ? Il est extrêmement important que les bagages de chaque participant puissent être chargés dans le car et que l'espace de rangement est limité. Les bagages peuvent être expédiés à l'étranger, mais cette procédure est fastidieuse et très coûteuse. **Ces frais sont à la charge du groupe.** En cas d'amende pour surcharge du car, celle-ci sera également facturée au groupe.

Veillez à ce que tous les bagages soient clairement identifiables, par exemple en utilisant les **étiquettes JEKA de couleur**. Si votre groupe est hébergé dans différentes maisons, utilisez une couleur par maison afin que nos collaborateurs sur place puissent facilement voir quels bagages appartiennent à quelle maison.

Convenez clairement au sein de l'équipe d'encadrement qui sera chargé de veiller au chargement et déchargement corrects des bagages sur place. Ni le chauffeur, ni les collaborateurs de JEKA ne peuvent être tenus pour responsables si un bagage part accidentellement vers la Belgique à l'arrivée ou reste sur place au moment du départ !

Les règles du bus

Généralités

- Tout le monde doit être présent à l'adresse de prise en charge 30 minutes avant l'heure de départ indiquée.
- Choisissez un lieu de montée accessible aux grands bus.
- Il n'y a pas de places réservées, regroupez-vous si vous partagez le bus avec un autre groupe.
- Il est permis de manger et de boire dans le car, à condition que tout ce qui tombe par terre (sacs, miettes, épiluchures, etc.) soit ramassé (le chewing-gum n'est PAS autorisé).
- Déposez toujours vos déchets dans les sacs en plastique situés sur les accoudoirs et surtout pas par terre.
- Faites toujours attention à vos compagnons de voyage (choix du film, volume de la musique, etc.).
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans le car.
- Profitez des arrêts pour jeter vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet. Rangez le car à l'arrivée afin que le groupe qui part dispose également d'un car propre pour le retour.
- Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans le car.
- Suivez toujours les instructions du chauffeur (tout comme celles d'un pilote d'avion).

Sécurité et confort

Pour votre sécurité et votre confort, le voyage est effectué dans un autocar de moins de 7 ans et classé au minimum 2 étoiles. Depuis quelque temps, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les autocars. Concrètement, cela signifie que dans les autocars équipés de ceintures, vous devez les porter pendant toute la durée du trajet. Le trajet est assuré par 2 ou 3 chauffeurs, conformément à la réglementation légale sur les temps de conduite et de repos. Le nombre de chauffeurs dépend du fait que l'autocar revienne à pleine charge ou à vide. Le chauffeur conduit sans interruption pendant 4,5 heures maximum, puis fait une pause de 30 à 45 minutes dans une aire de repos.

Repas

JEKA ne prévoit pas de repas pour l'aller. Il est donc conseillé d'emporter un double panier-repas. Pour le retour, JEKA prévoit toutefois un panier-repas.

Toilettes

Les toilettes à bord du car sont en principe réservées aux cas d'urgence. Veuillez donc utiliser autant que possible les toilettes disponibles aux arrêts.

Règles pour l'option « transport individuel »

Réduction « transport individuel » Autriche

JEKA accorde une réduction de 100 € pour les allers-retours en transport personnel.

Avec votre propre voiture

Si vous voyagez avec votre propre voiture, prévoyez une durée de trajet de 8 à 10 heures. L'heure prévue à l'arrivée et l'heure annoncée au départ du logement doivent être strictement respectées. L'arrivée d'un nouveau groupe coïncidant avec le départ du précédent, JEKA ne peut accorder aucune dérogation à cette règle. Prévenez également les collaborateurs de JEKA en Autriche lorsque vous entrez dans le pays, afin qu'ils aient une idée de votre heure d'arrivée.

En train

Vous pouvez voyager quotidiennement en train de Bruxelles à Reutte ou inversement. L'itinéraire normal prévoit des correspondances à Cologne, Ulm et Kempten. Les prix dépendent de l'heure et de la durée du trajet. Vous pouvez obtenir des informations en appelant Cinter Int. au 02.528.28.28 ou via www.b-rail.be ou www.bahn.de. Le trajet entre la gare de Reutte et la vallée de la Lech (environ 20 km jusqu'à Stanzach) peut s'effectuer en bus ou en taxi.

En avion

Plusieurs vols quotidiens partent de Zaventem à destination de Munich. De là, vous pouvez rejoindre Reutte en trois heures en train. Le trajet entre la gare de Reutte et votre hébergement peut s'effectuer en taxi ou en bus. Pour plus d'informations, consultez les sites : www.brusselsairlines.com et www.lufthansa.com. Avec Transavia, vous pouvez voyager aller-retour entre Eindhoven et Innsbruck.

L'HÉBERGEMENT

Nos hébergements JEKA en Autriche sont répartis dans la vallée de la Lech, dans divers villages typiquement tyroliens. JEKA aménage ces hébergements individuels spécialement pour les groupes de jeunes.

Chaque logement dispose de chambres avec des lits superposés, de sanitaires en nombre suffisant, d'une cuisine équipée et d'une salle à manger et de loisirs. La cuisine est équipée de tout le matériel nécessaire pour préparer les repas du menu JEKA. Les appareils électriques, tels que mixeur, cafetière, grille-pain, etc., ne sont pas fournis. Dans le logement, vous trouverez un kit de base de produits d'entretien pour garder votre maison propre, ainsi que du produit vaisselle. JEKA fournit également le papier toilette. Vous pouvez toujours demander un réapprovisionnement de ces produits. **Attention : vous devez apporter vos propres torchons de cuisine et lavettes !**

Nos logements sont aménagés de manière simple mais fonctionnelle, afin que la vie en communauté puisse s'épanouir pleinement.

Remarque : les animaux de compagnie ne sont pas admis dans les logements JEKA !

Le règlement intérieur

Sécurité incendie

Bien que les mesures de sécurité nécessaires aient été prises, les maisons JEKA contiennent bien sûr beaucoup de matériaux inflammables. C'est pourquoi nous vous demandons d'être particulièrement vigilant dans la cuisine, de ne pas fumer dans la maison ou à proximité des bouteilles de gaz. À votre arrivée, vérifiez où se trouvent les extincteurs dans la maison et comment les utiliser, ainsi que la manière d'évacuer tout le monde en cas d'urgence. N'oubliez donc pas de repérer les différentes issues (de secours).

Nuisances sonores

Nous vous demandons instamment de respecter les riverains. Les nuisances sonores sont inacceptables. Limitez le bruit (par exemple en fermant les fenêtres). Bien entendu, vous devez respecter strictement le repos nocturne après 22 h et ce, jusqu'à 8 h du matin au minimum !

Hygiène et sécurité

Tous les lits du logement JEKA sont équipés de matelas hygiéniques avec un oreiller. **Chaque participant doit apporter son propre drap-housse, sa taie d'oreiller et son sac de couchage.** Cela vaut également pour les participants qui dorment dans un sac de couchage ! Ceux qui n'ont pas de drap-housse ni de taie d'oreiller doivent en louer un ensemble sur place auprès du personnel de JEKA, moyennant une participation de 8,00 € par ensemble.

Nous demandons également à chaque groupe de répartir les participants entre les lits disponibles tels qu'ils se trouvent dans les chambres. Cela signifie qu'il n'est pas autorisé de déplacer des lits ou des matelas vers une autre chambre. Veuillez consulter les plans du logement (disponibles sur le site web de la JEKA). Il est formellement interdit de créer un couchage supplémentaire au sol entre les lits : cela entraverait en effet l'issue de secours en cas d'évacuation nécessaire. La sécurité des participants prime sur le plaisir de dormir avec un groupe d'amis dans une même pièce.

Entretien

JEKA attache une grande importance à ce que les groupes arrivants trouvent un logement propre, bien rangé et en bon état. Chaque nouveau groupe a en effet le droit de trouver une maison propre et accueillante. Avant le départ, tu veilleras donc tout particulièrement à la propreté de toutes les chambres, douches et toilettes. Parallèlement, vous vérifierez si le nombre de lits par chambre correspond au plan que vous avez reçu de JEKA. Vous vérifierez également minutieusement dans la cuisine si tout a été laissé en ordre (la cuisinière à gaz et le four méritent une vérification supplémentaire). S'il s'avère au moment du départ que votre logement n'est pas propre, le collaborateur de JEKA avertira les chauffeurs de bus que le bus ne peut pas partir tant que le logement n'aura pas été correctement nettoyé. En tout état de cause, un nouveau groupe ne peut pas invoquer le fait de trouver une maison « sale » comme raison pour ne pas devoir la nettoyer lui-même à la fin du séjour ! Un collaborateur de la JEKA effectuera donc, à l'arrivée du groupe, une visite des lieux avec le responsable du groupe afin que celui-ci puisse signaler immédiatement tout état inacceptable d'une pièce donnée. Les collaborateurs de la JEKA prendront alors les mesures nécessaires pour remédier à ce problème.

JEKA attend de vous que, pendant votre séjour :

- Ne déplacez pas les lits, les armoires, les tables, etc. hors des chambres ou à l'extérieur.
- Ne pas fumer dans les chambres.
- De balayer régulièrement les pièces (chambres, salles de bains, salon) et de les nettoyer en cas d'« accident ».
- De toujours fermer toutes les fenêtres et éteindre la lumière lorsque vous quittez la maison.
- Ne jetez pas de déchets de cuisine, de papier, de serviettes hygiéniques ou autres dans les lavabos ou les toilettes.
- Ne pas enfoncer de clous, de vis ou de crochets dans les murs.
- N'utilisez pas de ruban adhésif agressif (comme du ruban d'emballage brun) pour fixer quoi que ce soit au mur.
- Gardez toujours les sacs poubelles fermés (pour ne pas attirer les nuisibles tels que les mouches, les guêpes, etc.).
- De bien fermer les sacs poubelles pleins et de les apporter immédiatement au conteneur.
- Éviter les nuisances sonores, surtout après 22 h et avant 8 h.
- De connaître le règlement de sécurité incendie (tous les participants).
- Avoir toujours une liste complète des participants à disposition.

JEKA attend de vous qu'à la fin de votre séjour :

- Nettoyez les sols, les meubles, les tables, les chaises et les sanitaires.
- Vérifiez les lits et assurez-vous qu'ils ne présentent aucun dommage.
- Nettoyez les housses des matelas et des oreillers de JEKA.
- Nettoyez le réfrigérateur la veille de votre départ (demandez au préalable au personnel de JEKA ce qu'il faut faire des éventuels restes).

- Nettoyez soigneusement les plaques de cuisson et le four.
- Ne pas laisser de restes de nourriture dans des endroits non prévus à cet effet.
- Laver soigneusement et trier la vaisselle et les couverts.
- Nettoyer soigneusement les toilettes et les douches.
- Nettoyer les abords de la maison (ramasser les déchets dans des sacs que vous fermerez solidement et déposerez à l'endroit convenu).

Tout dommage doit être immédiatement signalé à notre personnel. Le montant de l'indemnisation sera décidé en concertation avec le responsable du groupe.

Chaque responsable de groupe est chargé de veiller au respect de ces règles. En cas de non-respect des règles, les éventuels dommages seront facturés sur place ou après votre séjour. Les dommages accidentels peuvent être pris en charge par le groupe via l'assurance familiale du membre concerné et, le cas échéant, par la suite par le groupe via les assurances Responsabilité civile souscrites.

Merci d'avance pour votre coopération, au nom de JEKA et des groupes qui viendront après vous.

Visiteurs

Il arrive parfois que des parents de participants ou des amis du groupe viennent rendre visite. Les dispositions suivantes s'appliquent dans ce cas et relèvent de l'obligation de déclaration :

- Les visiteurs qui ne passent qu'une journée sur place, sans passer la nuit dans le logement JEKA, doivent simplement nous être signalés. Aucun supplément n'est facturé dans ce cas.
- Si les visiteurs passent plus d'une nuit avec le groupe, tu dois le signaler à l'avance et ils paient 45 € par personne et par nuit en pension complète. Ces tarifs comprennent toujours les mêmes repas que ceux du groupe. Pour la pension complète, tu dois en discuter avec le responsable JEKA sur place.
- Les visiteurs qui passent plus de 6 nuits sur place paient le même prix que les membres du groupe. Cela vaut également pour ceux qui participent manifestement aux vacances du groupe mais qui passent la nuit dans une tente ou une caravane. Nous les considérons comme des membres à part entière du groupe.

Chaque visite doit être signalée et réglée à l'avance. Le paiement sur place n'est autorisé qu'à titre exceptionnel.

De plus, vous devez tenir compte des éléments suivants :

- Les règlements locaux qui interdisent d'installer des tentes ou des caravanes autour de nos maisons sans l'autorisation écrite des autorités.
- La capacité maximale de chaque chambre ne doit jamais être dépassée (pour des raisons de sécurité incendie).

Chambres privées

Certains groupes souhaitent louer une ou plusieurs chambres (sans repas) à proximité de leur hébergement pour leur personnel de cuisine ou pour un couple accompagnateur, et souhaitent que ces personnes prennent leurs repas avec le groupe.

Demandez à JEKA une proposition adaptée pour des chambres privées, nous pouvons vous aider dans ce domaine.

Après l'envoi du formulaire de commande et notre confirmation, 60 % du prix de la ou des chambres reste dû en cas d'annulation ; en cas d'annulation dans les 7 jours précédant le départ, la totalité du prix de la location reste due à JEKA.

Hébergement sur mesure

Lorsque des personnes souhaitent séjourner dans la vallée de la Lech de manière totalement indépendante du groupe (par exemple, les parents de participants), elles peuvent faire appel à notre formule Pension, c'est-à-dire un séjour en hôtel ou en pension en demi-pension. Elles ne font alors pas partie du groupe pour JEKA (hébergement et repas en dehors du logement JEKA) et reçoivent leur propre numéro de dossier et leur propre facture.

La taxe de séjour

En Autriche, vous êtes tenu de payer une taxe de séjour de 2,60 € par personne et par nuit pour toute personne âgée de plus de 15 ans. Attention, ces taxes ne sont jamais comprises dans le prix du forfait.

Les groupes scolaires qui prouvent, au moyen d'une lettre officielle portant le cachet de l'école, qu'ils sont bien une école, peuvent être totalement exonérés de la taxe de séjour, à condition que la liste des participants présente une répartition acceptable entre élèves et enseignants

L'objectif est que le bureau JEKA de Stanzach imprime, sur la base de la liste des participants, les documents relatifs à la taxe de séjour et à la Lechtal Aktiv Card (LAC).

La Lechtal Aktiv Card (LAC) est obligatoire (elle donne droit à de nombreuses réductions – voir le dossier de voyage). Son prix d'achat est de 2,7 € par nuit et vous devez la commander pour l'ensemble du groupe. La taxe de séjour et la LAC sont facturées.

LA RESTAURATION

JEKA met tout en œuvre pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles. Vous trouverez ici une brève explication sur la manière dont nos collaborateurs sur place vous assistent par leurs conseils et leur aide lorsque cela est nécessaire, ainsi que sur le déroulement des livraisons.

Les denrées alimentaires

Les repas

JEKA fournit tous les produits alimentaires dont vous avez besoin pendant votre séjour, pour les randonnées, les excursions et le voyage de retour. Deux collations avec les garnitures nécessaires et un repas chaud sont prévus chaque jour. Les portions sont généreuses, la nourriture est de grande qualité, variée et adaptée à nos goûts. Bref, nous y accordons beaucoup d'attention, car le succès de vos vacances en dépend en grande partie. Les repas à base de pain peuvent facilement être emportés comme panier-repas.

Le boulanger local livre du pain tous les matins. Pour le premier jour, nous vous fournissons du pain blanc et du pain complet, en fonction du nombre de participants. Par la suite, vous indiquez chaque jour avant 17h00 à notre responsable des livraisons, par SMS ou par téléphone, la quantité de pain blanc ou complet que vous souhaitez pour le lendemain (livrée le matin avec les petits pains). Attention : le boulanger ne livre pas le dimanche ! À la place des petits pains, nous fournissons alors des petits pains à réchauffer, que vous devrez sortir de votre congélateur la veille au soir et réchauffer au four. Lorsque vous passez votre commande de pain blanc et complet le vendredi soir, pensez à commander du pain supplémentaire pour le dimanche. N'oubliez pas d'avertir notre responsable des livraisons à temps si vous souhaitez organiser un service sur deux jours, afin que les petits pains et le pain supplémentaire puissent être commandés pour ces deux jours.

Les plats chauds sont livrés prêts à l'emploi et surgelés. Réchauffez-les en suivant les instructions fournies ! Seuls certains accompagnements doivent être préparés (pommes de terre, riz, pâtes, etc.). Les fruits frais, les légumes, les desserts, les sauces, etc. sont livrés selon le menu.

Les livraisons

À votre arrivée, vous trouverez dans votre logement un premier approvisionnement comprenant les ingrédients de base (par exemple, pommes de terre, beurre, lait, sucre, etc.) et les provisions pour les premiers jours. Les accompagnements et les garnitures sont également fournis. N'hésitez pas à contacter rapidement votre référent JEKA s'il s'avère que la quantité livrée est trop petite ou trop grande. En concertation avec le référent JEKA, cela peut être ajusté. Vous pouvez demander des commandes supplémentaires (par exemple, du lait, des accompagnements, des garnitures) par note, SMS, téléphone ou en le signalant à votre collaborateur JEKA. Nous vous demandons toutefois d'utiliser les produits de manière appropriée. Si vous avez des restes ou si vous n'aimez pas certains aliments, ne les laissez pas se gâter, mais prévenez le collaborateur JEKA, qui pourra peut-être en faire profiter d'autres groupes. Bien entendu, tout comme vous, nous souhaitons gaspiller le moins de nourriture possible. N'hésitez pas à demander des suppléments, mais nous ne voulons pas de bacs bio débordants ! Il va de soi que vous ne devez rien emporter chez vous de la réserve permanente lors de votre départ.

Le dernier jour de votre séjour, le premier approvisionnement pour le groupe suivant sera livré à votre logement. Nous vous demandons de ne pas utiliser les produits de cette livraison.

JEKA fournit des repas adaptés lorsque cela est nécessaire ou souhaité. Pour des raisons d'organisation, nous

devons nous limiter aux menus suivants :

- végétarien
- sans lactose
- sans gluten
- halal

Veuillez indiquer ces repas sur mesure dans la liste des participants et les régler avant fin mars, comme indiqué dans le calendrier. En cas d'allergies alimentaires graves, nous vous demandons de contacter le JEKA.

Les participants qui suivent un régime alimentaire particulier ont tout intérêt à emporter leurs propres produits diététiques depuis la Belgique. L'expérience nous montre que ces produits ne sont pas toujours disponibles dans les magasins locaux.

Remarques :

- En ce qui concerne les épices, le JEKA ne fournit que du sel, du poivre et de la noix de muscade ; vous devrez donc apporter vous-même les autres épices.
- Le menu est susceptible d'être modifié ; la version définitive sera disponible à votre arrivée en cuisine.
- Seules les boissons mentionnées sur le menu sont comprises.
- Aucun remboursement n'est prévu pour les repas non consommés (par exemple à la suite d'un séjour de deux jours).

Bonnes vacances !!